

## Séjourner sur une aire d'accueil

Vous êtes membre de la communauté des gens du voyage et vous avez besoin de faire une halte sur le territoire ? Des aires d'accueil adaptées aux familles ou aux groupes sont à votre disposition en location sur le Grand Périgueux.

### La gestion des aires d'accueil du Grand Périgueux

Le Grand Périgueux compte 6 aires d'accueil des gens du voyage adaptées aux familles. Ces aires d'accueil sont ouvertes toute l'année mais avec une durée de séjour limitée.

En complément, 2 aires de grand passage permettent d'accueillir les groupes en période estivale (de mai à octobre).

La gestion des aires est assurée par une équipe du Grand Périgueux avec un passage journalier sur tous les sites.

### Aires d'accueil des gens du voyage

- › Boulazac Isle Manoire (16 places)
- › Chancelade (8 places)
- › Coulounieix-Chamiers (24 places)
- › Marsac sur l'Isle (8 places)
- › Trélissac (16 places)
- › Razac sur l'Isle (8 places)
- › Aire de grand passage : Champcevinel (30 places)
- › Aire de grand passage : Sanilhac (100 places)

Fermeture annuelle des aires d'accueil



### Calendrier 2024-2025 de fermeture temporaire des aires d'accueil

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Aire de Chancelade                            | du 6 janvier au 2 février 2025     |
| Aire de Boulazac                              | du 17 février au 16 mars 2025      |
| Aire de Coulounieix-Chamiers (la Rampinsolle) | du 18 novembre au 15 décembre 2024 |
| Aire Trélissac                                | du 20 janvier au 16 février 2025   |
| Aire de Razac                                 | 16 décembre au 22 décembre 2024    |
| Aire de Marsac                                | du 3 février au 16 mars 2025       |
| Aire de Champcevinel (Grand passage)          | -                                  |
| Aire de Sanilhac (Grand passage)              | -                                  |

## Les équipements des aires d'accueil

Chaque aire d'accueil permanente est clôturée, paysagée, dotée d'emplacements individualisés de 150 m<sup>2</sup> accueillant 2 à 3 caravanes.

Chaque emplacement est équipé de bloc sanitaire (douche WC), points d'eau et d'électricité avec compteurs individuels, emplacement machine à laver, étendoir à linge, bacs pour les déchets ménagers...

Les aires de grand passage permettent d'accueillir des groupes de taille variable (de 15 à 100 caravanes) sur réservation. Elles sont dotées de vastes espaces en herbe accessibles par des voiries internes, de points électriques et d'eau de capacité suffisante pour permettre un raccordement facile, de points de vidange pour les sanitaires individuels et de bacs pour les déchets ménagers.

## Les tarifs

Sur les aires d'accueil permanentes, les familles du voyage doivent s'acquitter d'une taxe de séjour journalière et payer à l'avance un crédit d'eau et leur électricité sur lequel sont ensuite décomptées les consommations réelles :

Eau : 3,88 € m<sup>3</sup>

Electricité : 0.15 € kWh

Taxe de séjour : 1.50 €/jour

Une caution de 100 € par emplacement loué est également demandée à l'arrivée et restituée au départ de la famille en cas de non dégradations.



[Téléchargez le règlement intérieur des aires](#)

[Visualisez le guide des aires d'accueil des gens du voyage \(https://www.calameo.com/read/0063627403b355c136ae3\)](https://www.calameo.com/read/0063627403b355c136ae3)

## L'accompagnement social

Le Grand Périgueux soutient le Centre Social Saint Exupéry pour qu'il mette en œuvre des actions d'accompagnement social et éducatif auprès des personnes qui séjournent sur les aires d'accueil et qui en éprouvent le besoin.

L'association intervient notamment sur 5 axes prioritaires :

- › **L'accompagnement à la scolarité** : pour faciliter l'intégration et l'assiduité scolaire des enfants, l'association propose une aide aux démarches d'inscription et d'animations éducatives périscolaires et extrascolaires, à travers notamment la mise en place d'une médiation familles-écoles.
- › **L'accompagnement au logement** : l'association peut orienter les personnes qui souhaitent se sédentariser dans leurs démarches pour trouver un logement.
- › **L'accompagnement social** : l'objectif est d'orienter et d'aider les personnes à devenir autonomes dans leurs démarches et accéder à leurs droits
- › **L'accompagnement à la santé** : le centre social mène des actions favorisant l'accès aux soins des familles du voyage, ainsi que d'éducation, de prévention et de sensibilisation concernant les questions d'hygiène et de santé.
- › **L'insertion professionnelle** : l'accent est notamment mis sur l'insertion sociale et professionnelle des plus jeunes (formation, démarches, etc.).



Contactez le Centre social St Exupéry  
2, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 24660 Coulounieix Chamiers  
Tel : +33 (0)5 53 45 60 30

## En savoir plus

Le Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage détermine les secteurs d'implantation des aires ainsi que les mesures à prendre pour répondre aux besoins des gens du voyage et à leur insertion dans les territoires concernés. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage, le Grand Périgueux a réalisé et gère un réseau d'aires d'accueil des gens du voyage.




[Téléchargez le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage](#)

# Contact



SERVICE  
**Santé Solidarité**

 **05 24 13 83 4**  
**7**



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)